

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 42 (1984)

Heft: 1

Artikel: La science économique aujourd'hui

Autor: Malinvaud, Edmond

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-139148>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La science économique aujourd’hui

Edmond Malinvaud,
professeur à l'INSEE, Paris

Quand nous réfléchissons sur l'état actuel de la science économique, sur sa pertinence par rapport aux problèmes de notre temps, il est bon que nous prenions du recul. Il serait maladroit en effet de fixer l'attention uniquement soit sur tel ou tel débat récent entre spécialistes, soit sur telle ou telle question brûlante de politique économique.

Nous devons au contraire étudier ce qui a été réalisé au cours des décennies passées, en apprécier la solidité et en évaluer l'utilité. Nous devons prendre conscience des lacunes les plus graves ou des erreurs qui ont pu affecter tel ou tel résultat considéré comme important. Nous devons ainsi tenter de réorienter nos efforts de façon à rendre notre discipline plus adéquate.

Ceci peut être difficile, car il est toujours délicat de passer d'un corps de connaissances scientifiques à son application pour une vie meilleure de l'humanité. Les contemporains de nos pays ont tendance à attendre de la science qu'elle fasse disparaître toutes les difficultés qui les confrontent, ce qui est évidemment impossible. Nous sommes soumis à des contraintes physiques et sociales qu'aucune action humaine ne peut éliminer et dont nous devrions avoir pleinement conscience.

Les problèmes résultant de ce que ces contraintes sont mal reconnues affectent notamment la discipline économique. L'idée a pu être entretenue que les progrès de notre science nous avaient dotés de remèdes efficaces et indolores pour traiter et faire disparaître toutes les maladies de l'organisme économique. Constatant que certaines de ces maladies résistent aux médicaments que des gouvernements successifs leur appliquent, nos contemporains ont tendance à parler d'échec de la science économique alors que, s'il y a des reproches à adresser, ils devraient aller uniquement à ceux qui ont surévalué devant l'opinion publique la puissance de la politique économique.

Prendre du recul, constater les progrès réalisés, évaluer ce qui reste à faire va constituer le fil directeur de mon exposé que je vais diviser en deux parties inégales. Dans la première, la plus longue, je suggère à un retour sur ce qui a été réalisé au cours des cinquante dernières années. Dans la seconde, j'essaierai d'examiner les domaines dans lesquels nous semblons avoir au contraire quelque peu piétiné et nous avons parfois le sentiment de n'avoir fait aucun progrès significatif.

I. DES PROGRÈS CONSIDÉRABLES

Prenant une vue panoramique des progrès réalisés au cours de cinq décennies, nous pouvons les regrouper ici autour de trois grandes idées: une méthodologie pour l'appréhension des phénomènes économiques s'est affirmée; les «lois» de ces phénomènes ont fait l'objet de travaux fort nombreux qui atteignent aujourd'hui beaucoup plus de finesse qu'auparavant; les théories «générales» ont été consolidées, c'est-à-dire rendues plus rigoureuses et plus transparentes. Considérons donc ces idées successivement.

1. Théorie et mesure

L'appréhension scientifique des phénomènes économiques est notoirement difficile. Intéressant les collectivités humaines qui sont dotées d'institutions variées et où opèrent des individus fort nombreux, ces phénomènes sont naturellement complexes. Par ailleurs, l'économiste ne peut pas expérimenter, sauf dans des cas très particuliers; il doit se contenter d'observer. Ces conditions défavorables obligent à adopter une méthodologie rigoureuse qui combine, dans un va-et-vient continu, la réflexion conceptuelle avec le recours aux observations.

Il y a cinquante ans cette méthodologie n'était pas encore dégagée. On pouvait valablement reprocher à la majorité des économistes un souci insuffisant de vérifier dans les faits le bien-fondé de leurs théories. Celles-ci pouvaient apparaître à certains comme des constructions purement hypothétiques, les seules justifications résidant dans le caractère intuitivement satisfaisant des hypothèses de base. C'est pourquoi une minorité d'économistes donnait la priorité absolue à la mesure, c'est-à-dire à la collecte de statistiques aussi nombreuses que possible. Mais de son côté cette minorité ne réussissait pas à dégager des lois généralisables. Un conflit méthodologique opposait donc les adeptes de la «théorie sans mesure» avec les praticiens de la «mesure sans théorie».

Le conflit est aujourd'hui bien dépassé. Les théoriciens ont compris qu'ils ne pouvaient jamais aller jusqu'à des conclusions claires pour l'action sans estimer au préalable, à partir des observations, les valeurs d'un nombre plus ou moins grand de paramètres figurant dans leurs théories. Les quantitativistes et économètres ont compris que, pour aboutir à la détermination inductive de «lois» économiques, il fallait placer l'interprétation de chaque base de données dans le cadre de modèles incorporant les informations que l'on a par ailleurs sur le phénomène étudié, modèles continuellement revus et remis en cause, mais néanmoins suffisamment spécifiques pour que les données disponibles permettent un pas supplémentaire dans la connaissance de la réalité.

C'est pourquoi la mise en place de systèmes statistiques aptes à produire régulièrement des données fiables sur les principales grandeurs économiques a été poussée activement. C'est pourquoi aussi la détermination systématique des lois économiques constitue le trait le plus caractéristique de la production scientifique des cinquante dernières années. Une masse considérable d'articles et d'ouvrages lui est consacrée. On assiste de ce fait à une accumulation rapide de connaissances.

Mais pour aboutir à ce résultat il fallait dégager et rendre de plus en plus puissantes les méthodes inductives qui conviennent le mieux à cette démarche combinant modélisation et recours aux données. La recherche de procédures économétriques appropriées a donc constitué un préalable permanent aux progrès vers une connaissance plus précise des lois: il a fallu tenir compte à la fois de la structure des modèles les plus fréquemment utilisés et de la nature des données habituellement disponibles.

Certes, tout n'est pas parfait, ni dans l'accumulation des données, ni dans la méthodologie pour en tirer les enseignements. Au contraire, on peut dire que, après une période de grand enthousiasme dans les années 1960, on en est arrivé à un stade où l'on a pris conscience des difficultés s'opposant à la résorption des nombreuses lacunes que comportent nos observations et notre méthodologie économique.

On a compris que la mise en place et l'entretien régulier d'un système statistique efficace sont coûteux; dans de nombreux pays les restrictions budgétaires affectent gravement les services statistiques; non seulement certains projets mais aussi certaines investigations menées régulièrement depuis des années sont abandonnés. On a également compris que la méthodologie économétrique était moins rigoureusement fondée dans sa logique et moins puissante dans ses procédures qu'on l'avait cru.

Ce n'est pas ici le lieu pour que je m'étende longuement sur les progrès qu'il importeraient de réaliser sur ces deux plans. Je vais donc me contenter d'en donner deux exemples.

Quant à la collecte des données, nous souffrons actuellement d'insuffisances certaines de nos comptabilités privées et de nos comptabilités nationales vis-à-vis des besoins concernant l'analyse de la rentabilité, dont on sait à quel point elle importe aujourd'hui. La comptabilité nationale n'est pas encore accompagnée d'une comptabilité patrimoniale régulièrement établie. Par ailleurs, les variations dans les rythmes d'inflation affectent gravement la signification des résultats des comptes des entreprises et de certains flux des comptes nationaux.

Quant à la méthodologie économétrique, on reconnaît aujourd'hui sa fréquente faiblesse au stade de la spécification des modèles. Les promoteurs français de l'analyse des données, comme d'autres économètres préoccupés par les meilleures voies à suivre dans la recherche des bonnes spécifications, ont ouvert un champ de recherches dans lequel il importe de travailler aujourd'hui, même si ce doit être difficile.

2. Recherche des lois économiques

Sur le second thème principal de mon examen, quelques mots ne peuvent rendre justice au grand nombre des recherches inductives grâce auxquelles la connaissance des lois économiques s'est considérablement enrichie. Ces recherches concernent tantôt des phénomènes à court terme, tantôt des réactions à long terme; elles portent tantôt sur des comportements, tantôt sur des contraintes de l'activité économique, tantôt sur des ajustements saisis à un niveau assez collectif, tels ceux des prix, des salaires, des taux de change, etc.

S'agissant des décisions de l'individu, du ménage ou de la famille, la détermination de lois simples de demande pour divers produits avait commencé avant 1930. Elle s'était ensuite développée de façon systématique portant aussi sur l'ensemble de la consommation, et ceci grâce à une méthodologie rigoureuse, protégeant l'économiste envers les risques d'erreur qui avaient été mal évités dans les débuts. La période récente a connu une double évolution. D'une part on s'est attaqué à la détermination simultanée du système complet des lois de demande pour tous les biens. D'autre part on a débordé le champ de la consommation en étudiant de près les comportements d'activité, l'offre de travail, la demande d'éducation, la demande de monnaie et d'actifs financiers, etc.

Dans le domaine de la production, des travaux très nombreux ont concerné la liaison entre intrants et extrants, ainsi que les facteurs explicatifs de la croissance de la productivité. L'aboutissement de ces travaux a fourni l'un des fondements les plus solides sur lesquels s'élabore la planification du développement économique. Il a donné lieu à l'élaboration de procédures bien codifiées et bien étudiées: résolution de modèles d'input-output; calcul de la productivité globale des facteurs, comptabilité de la croissance.

Parallèlement, les décisions courantes des entreprises ont été examinées dans leurs multiples aspects: demande de travail, investissements, stockage, demande de crédits, distribution des bénéfices, etc. Chacun de ces sujets a donné lieu à une abondante littérature économétrique.

Les recherches d'économie industrielle ont par ailleurs dégagé une méthodologie pour l'étude des structures de marché et pour celle des performances d'entreprises placées dans des situations variées.

Beaucoup a aussi été fait pour découvrir les lois traduisant le «fonctionnement des marchés», lequel combine certains rationnements avec des ajustements de prix. Pour les biens il importait de voir comment les prix variaient en fonction des coûts et des demandes excédentaires. Pour le travail il fallait approfondir les relations entre salaires, prix et chômage sans négliger l'influence autonome ni des rapports de force dans les conflits sociaux ni des interventions gouvernementales.

L'acquis dû à cette recherche systématique des lois économiques est indéniable. Aucun enseignement complet de théorie économique ne peut plus aujourd'hui s'abstenir, comme il pouvait le faire avant la guerre, de références aux ordres de grandeur à attribuer à de nombreux coefficients traduisant l'ampleur des multiples effets que les phénomènes économiques font intervenir.

Il n'est pas question pour moi de faire ici un examen plus approfondi de chacune des facettes de cet intense effort de recherche. Sur chaque sujet il existe des acquis, des débats, des projets. Les spécialistes ont chacun leurs idées sur les plus grandes urgences à satisfaire. On pourrait trouver sans peine des sujets pour lesquels des réorientations plus ou moins importantes seraient opportunes. Mais, vu dans son ensemble, cet effort de recherche apparaît comme relativement efficace et comme devant être poursuivi sans changement notable des principes desquels il s'inspire.

A titre d'exemple on peut cependant considérer ici un thème particulier: la connaissance du comportement d'investissement. Tout le monde acceptera l'idée que cette connaissance est importante pour l'économiste, l'investissement jouant un rôle de premier plan dans de nombreux phénomènes économiques et étant sujet à des variations particulièrement sensibles. Toute personne au courant sait aussi que notre connaissance économétrique est encore très peu précise et très insuffisante.

Nous avons bien reconnu le rôle du phénomène d'accélération et nous avons caractérisé grossièrement son ampleur et ses délais d'action. Des preuves suffisantes existent pour montrer qu'un rôle revient aussi au coût relatif du capital par rapport au travail, ainsi qu'à l'abondance des ressources financières disponibles; mais la mesure de l'impact de l'un ou l'autre de ces facteurs est encore très vague, les ordres de grandeur les plus divers pouvant être avancés. Enfin les économètres n'ont pas réussi à appréhender le rôle autonome de la profitabilité, dont pourtant tout le monde pense qu'il doit être important (on ne peut en effet pas encore considérer comme solidement établi le rôle de l'indicateur de Tobin, que j'estime cependant fournir sous certaines conditions une bonne mesure de la profitabilité).

Pourquoi sommes-nous si peu avancés? En raison de difficultés objectives d'une part, en raison de l'insuffisance de nos efforts pour en venir à bout d'autre part.

Les difficultés objectives sont nombreuses:

- hétérogénéité du monde des entreprises, et poids des très grandes entreprises dont chacune est toujours confrontée à une situation quelque peu particulière, difficile à connaître dans tous ses aspects, difficile à représenter;
- multiplicité des facteurs à faire intervenir dans toute explication quelque peu complète;
- importance des incertitudes et des facteurs prospectifs, souvent impossibles à observer directement et pour lesquels les mesures indirectes sont nécessairement imparfaites;
- importance des délais entre la décision d'investir et la mise en œuvre de l'équipement correspondant, alors que la décision entraîne des irréversibilités durables;
- difficulté de mesure de certains facteurs reconnus comme importants, tels le coût d'usage du capital, ou encore le véritable profit à faire intervenir après élimination des effets de l'inflation;
- le fait que la période historique sur laquelle nous avons des observations, les trente années 1950 à 1980 dans les meilleurs cas, n'a peut-être pas été assez riche en variation de certains facteurs, tels que la profitabilité, pour que nous en voyions de façon manifeste les effets.

Mais il y a aussi deux insuffisances de notre part:

- insuffisance dans notre effort de mesure; malgré la construction des comptes nationaux, malgré la constitution récente de centrales des bilans et d'autres échantillons de données individuelles, malgré la recherche de mesures pour des indicateurs pertinents, tel que celui proposé par Tobin, nous sommes encore pauvres vis-à-vis de la complexité du phénomène à appréhender;
- insuffisance de notre effort de réflexion; à étudier l'histoire de l'économétrie de l'investissement, on a le sentiment que la modélisation a toujours été en retard par rapport aux besoins de la recherche; pendant longtemps les essais visant à quantifier l'importance d'un facteur ont utilisé des spécifications peu adéquates et trop approximatives pour constituer un cadre efficace en vue de la caractérisation du rôle de ce facteur.

Si donc nous voulons progresser dans la connaissance de l'investissement, nous devons affirmer nos efforts pour avoir des données meilleures et plus complètes, pour disposer aussi de spécifications plus adéquates à la nature du phénomène et aux particularités de nos données. Bien que spécialement conçue pour cet exemple, la double recommandation que je formule s'applique aussi à d'autres sujets relevant de la même préoccupation générale: mieux connaître les lois économiques.

Tournons maintenant notre attention vers le troisième groupe de progrès importants réalisés au cours du dernier demi-siècle et plus particulièrement depuis la fin de la dernière guerre.

3. Consolidation des théories «générales»

Conscients de ce qu'ils avaient à prendre en compte simultanément de nombreuses interdépendances, les économistes théoriciens ont souvent baptisé leurs constructions de «générales»: «théorie de l'équilibre économique général», «théorie générale de l'emploi, de

l'intérêt et de la monnaie»... Un tel vocable ne doit pas faire illusion: l'économie est une science encore très incomplète et très mal intégrée. Néanmoins, chacune de ces théories générales constitue la référence servant à la réflexion sur certains phénomènes: l'étude des prix relatifs et de l'allocation des ressources s'inspire le plus souvent du modèle d'équilibre général de concurrence parfaite (Walras, Pareto); l'étude de la croissance considère les modèles d'accumulation du capital (Ricardo, Marx, von Neumann); l'examen de la politique macroéconomique à court terme emprunte beaucoup au modèle de Keynes; la réflexion sur les luttes d'influence économique doit beaucoup à la théorie des jeux (von Neumann-Morgenstern).

Ces théories générales avaient toutes vu le jour avant 1950. Néanmoins on a assisté au cours des trente dernières années à une consolidation théorique très sérieuse qui a eu un double effet: la validité exacte de chaque théorie est aujourd'hui beaucoup mieux établie qu'alors; les rapports mutuels entre ces diverses théories ont été considérablement clarifiés.

La consolidation théorique est due principalement à un effort de rigueur. Cherchant à rendre chaque théorie parfaitement axiomatique et formalisée, on en a démontré la solidité; mais on en a aussi dégagé les hypothèses implicites et souvent restrictives; on a également fait apparaître que certaines conclusions étaient moins spécifiques que certains l'avaient d'abord cru.

Cet effort a suscité non seulement le recours à des estimations économétriques susceptibles de rendre les conclusions plus spécifiques, mais aussi la recherche de nouveaux concepts théoriques et de nouveaux jeux d'hypothèses qui enrichissent les constructions abstraites préexistantes. Ainsi chacune des théories générales se trouve-t-elle avoir sensiblement progressé au cours des dernières décennies.

De plus on en est parvenu à un stade où, le domaine de validité de chacune d'elles étant bien connu, leurs rapports ne sont plus obscurs. L'esprit peut même commencer à imaginer des constructions théoriques plus englobantes dans lesquelles certaines de ces théories générales apparaîtraient comme des cas particuliers.

Je ne vais pas retracer ici ce qui a été réalisé. Si je devais le faire je serais long et peut-être fastidieux. Aussi insisterai-je surtout sur quelques points vis-à-vis desquels de nouveaux progrès seraient souhaitables. Comme on va le constater, il s'agit le plus souvent de questions qui apparaissent aujourd'hui comme difficiles. J'ai quant à moi peu d'espoir que des réponses simples puissent leur être trouvées. Mais les percées théoriques résultent souvent de l'imagination; il se peut que de nouvelles façons de poser ces questions soient découvertes, grâce auxquelles des réponses significatives seront obtenues. Par ailleurs mon choix des questions à résoudre est, j'en suis sûr, très contestable; d'autres théoriciens en retiendraient d'autres.

Nul ne peut contester les progrès considérables réalisés par la théorie des prix et de l'allocation des ressources. Organisée à partir d'une même représentation de l'activité économique, cette théorie s'est développée simultanément selon deux voies parallèles: l'une à vocation positive, celle de l'équilibre général de concurrence parfaite, l'autre à vocation normative, celle de l'optimum de Pareto. Elle a réussi à bien intégrer le temps et l'incertitude. Elle bute aujourd'hui sur les problèmes liés à la décentralisation de l'information. Celle-ci

soulève de très sérieuses difficultés aussi bien pour la théorie de l'équilibre que, sinon pour celle de l'optimum au sens strict, du moins pour celle concernant la définition d'une organisation économique et de procédures qui soient efficaces pour réaliser une bonne allocation.

Quand je dis que la théorie bute sur la décentralisation de l'information, je noircis quelque peu le tableau, car des résultats très significatifs ont été récemment obtenus; mais ils ne concernent que des questions assez localisées. L'efficacité d'une théorie tient évidemment à ce qu'elle fournit une référence conceptuelle commune à de nombreuses questions. Or, actuellement à mon avis, nous ne pouvons mieux faire sur ce sujet que de citer une diversité mal intégrée de contributions théoriques.

De même, si nul ne peut contester aujourd'hui les progrès réalisés par la théorie des jeux, nous devons bien prendre acte de ce qu'ils ne correspondent pas exactement aux espoirs entretenus en 1950. L'objectif était alors de construire une théorie unifiée qui soit apte à traiter les diverses situations de concurrence imparfaite dont une typologie avait été identifiée dans la première moitié de ce siècle. Or d'une part l'unification envisagée s'est avérée si hors de portée que le prestige initial de la théorie des jeux en a beaucoup souffert; contrairement aux espoirs, les progrès ont supposé une multiplication des concepts fondamentaux, chacun étant plus particulièrement adéquat au traitement d'une catégorie de cas; les spécialistes s'y reconnaissent et utilisent ces concepts de façon efficace; mais la transmission de leurs résultats à l'ensemble des économistes n'est pas aisée. D'autre part, les résultats les plus significatifs concernent surtout l'équilibre concurrentiel dont ils aident à comprendre rigoureusement les multiples facettes; mais peu d'entre eux enrichissent fondamentalement la connaissance de toutes les autres situations regroupées sous le vocable commode de concurrence imparfaite.

La théorie de la croissance a beaucoup profité de la formalisation rigoureuse de l'équilibre temporaire de concurrence parfaite; cet équilibre temporaire, je le rappelle, doit être bien distingué de l'équilibre général de concurrence parfaite puisqu'il suppose une beaucoup moins grande multitude de marchés mais qu'il dépend en revanche d'hypothèses souvent spécifiques sur la formation des anticipations. De même la théorie de la croissance tire-t-elle aujourd'hui bien parti des formalisations qui reconnaissent que travailleurs et consommateurs appartiennent à des générations se succédant tout en se recouvrant. Ainsi cette théorie a-t-elle atteint un degré de rigueur dont elle manquait beaucoup.

Des questions délicates, telles qu'une éventuelle indétermination ou encore une absence de stabilité de la croissance concurrentielle, sont maintenant bien éclaircies. Il reste cependant des points quelque peu obscurs, comme par exemple celui de savoir sous quelles conditions les comportements d'épargne et la stratégie financière à long terme de la puissance publique conduisent à une accumulation optimale du capital, sous quelles conditions au contraire ils conduisent à une accumulation trop faible, ou pire encore à une suraccumulation. Il s'agit d'une question posée depuis longtemps aux économistes et à laquelle ils ne me semblent pas donner une réponse claire.

Enfin la théorie de l'évolution économique à court et à moyen termes a beaucoup bénéficié de la formulation des équilibres temporaires à prix rigides, équilibres dans lesquels peuvent exister des demandes excédentaires, donc des tensions et du rationnement sur les marchés, ou des offres excédentaires, donc de la mévente et du chômage. J'ai eu souvent

l'occasion de m'exprimer sur ce point au cours des années récentes. Je n'y insiste pas davantage.

Je dois toutefois reconnaître que cette théorie de l'évolution économique selon laquelle les prix sont insuffisamment flexibles pour permettre l'égalisation continue des offres aux demandes correspondantes, souffre justement de l'absence d'une bonne théorie des prix qui expliquerait l'importance exacte des révisions que subissent les prix d'une période à la suivante. Nous en sommes réduits à introduire des hypothèses simplistes dont les justifications sont purement empiriques et imparfaitement probantes.

Donc, si la consolidation des théories générales a été considérable au cours des dernières décennies, elle n'a pas encore épousé la liste des réponses aux très nombreuses questions qu'elle a soulevées dans sa démarche vers la compréhension des grands phénomènes économiques.

II. DES CONTESTATIONS

Bien que dans l'ensemble la science économique ait ainsi réalisé d'indéniables progrès, la grande presse peut aisément communiquer l'impression d'un échec de cette science : c'est que le pas supplémentaire dans la connaissance de la réalité n'est jamais sensationnel tandis que la remise en cause fracassante peut le paraître. D'où il résulte que l'information reçue par le grand public est systématiquement biaisée. Néanmoins, l'existence de contestations durables traduit bien la présence de grandes imperfections dans notre appréhension de certains phénomènes.

Dans l'examen de ces contestations il convient d'écartier d'emblée les accusations des écologistes, moralistes et autres, souvent portés à faire retomber sur la science économique la responsabilité des défauts du développement économique moderne : une croissance trop matérialiste et destructrice du milieu naturel, une aggravation de certaines inégalités, la crise mondiale des années récentes... La science économique n'en est pas plus responsable que la science médicale ne l'est des progrès dans l'usage des drogues nocives.

Seules doivent retenir l'attention les contestations témoignant de ce que la science économique reste peu pertinente pour traiter certaines questions qui préoccupent les hommes de notre temps.

On peut, à mon avis, organiser la réflexion à cet égard en distinguant d'une part les critiques ayant apporté la contestation à ce qui semblait constituer des acquis scientifiques, d'autre part les insatisfactions vis-à-vis de lacunes reconnues depuis longtemps.

1. La mise en cause des acquis

Si nous réfléchissons sur la mise en cause de ce qui semblait constituer des acquis de la science économique, nous voyons qu'il s'agit alors habituellement non pas des acquis les plus fondamentaux mais plutôt de certaines règles d'action qu'on avait cru devoir en déduire. Vue dans cette optique, la contestation est, nous devons le reconnaître, souvent non seulement valable mais aussi utile, quelque déplaisantes que puissent en être les formes. La prendre en compte conduit malheureusement à substituer à des règles simples des principes de politique

ou de gestion économique moins aisés à appliquer, quoique plus adéquats vis-à-vis du monde réel avec toute sa complexité.

J'attirerai l'attention aujourd'hui sur deux cas particulièrement nets de telles contestations. Le premier concerne la crise de la théorie macroéconomique. J'ai eu l'honneur de donner il y a 18 mois à Genève la conférence Luigi Solari ; j'ai alors choisi précisément ce sujet. Ma conférence a été publiée dans le numéro 62 de la *Revue européenne des sciences sociales*, qui est bien connue ici. Je ne vais donc pas m'étendre sur ce cas important.

Je me permets toutefois de citer quelques passages qui trouvent leur sens dans mon exposé présent.

« Si la théorie macroéconomique a perdu du crédit auprès de l'opinion publique éclairée, c'est parce qu'elle a été associée à la conduite d'une politique économique qui, après certains succès, semble aujourd'hui responsable en grande partie de nos difficultés... »

» En 1960, la politique macroéconomique était conçue et examinée avec une perspective courte ; l'horizon utile paraissait le plus souvent être de un à deux ans. L'hypothèse implicite était alors que les actions optimales à court terme ne détérioraient pas les conditions dans lesquelles la politique économique devait opérer ultérieurement. Aucune base logique ne justifiait cette hypothèse dont on doit reconnaître aujourd'hui l'inexactitude.

» Dans nos sociétés les décisions publiques devraient bien entendu viser beaucoup plus des objectifs à moyen et long termes que des résultats rapides mais passagers. Ce principe ne disqualifie pas un pilotage par petites touches (un « fine tuning »), mais il impose que ce pilotage soit conçu comme une partie seulement d'une stratégie destinée à assurer une évolution conjoncturelle durablement favorable...

» Il faut aussi reconnaître que toute décision publique peut induire des effets sur les anticipations retenues par les divers agents et qu'il faut alors évidemment tenir compte de ces effets pour apprécier correctement l'impact de la décision en cause. Même si sa portée a été fortement exagérée par certains auteurs, la critique est juste qui consiste à reprocher à l'enseignement des années 1960 d'avoir complètement passé sous silence cette complication. Comme la formation des anticipations est encore très mal connue, il y a là une source supplémentaire d'imprécision dans l'étude des politiques économiques. »

Un second cas de contestation visant ce qui paraissait être un acquis scientifique concerne les règles de calcul économique à adopter pour le choix des projets publics.

Il y a trente ans ces règles avaient reçu des formulations très simples que l'on croyait justifiées par la théorie de l'optimum de Pareto. Les meilleurs projets semblaient devoir être ceux qui avaient la valeur actualisée la plus élevée. Des manuels furent écrits et des consignes données sur la base de ce principe.

Les contestations se sont depuis accumulées. Elles font intervenir des considérations très variées, dont chacune peut effectivement jouer un rôle important dans certains cas :

- Les prix à faire figurer dans les calculs devraient en principe être les variables duales d'un programme mathématique d'optimisation des productions ; mais ces variables duales peuvent différer des prix tels qu'ils sont appliqués dans les calculs, notamment pour les ressources épuisables, pour le travail ou pour les produits importés. L'application des règles retenues peut ainsi conduire à des gaspillages, certaines ressources étant épuisées trop vite, d'autres restant inutilement inemployées.

- Les règles de calcul font peu de cas de considérations de répartition qui peuvent jouer un rôle essentiel, notamment quand il s'agit de services publics, lesquels bénéficient souvent plus particulièrement à certaines catégories de la population.
- Les règles de calcul ignorent que les décisions sont inégalement irréversibles et que certaines engagent définitivement un avenir inconnu.

La contestation, qui a porté sur d'autres points encore, a eu souvent pour résultat de jeter un discrédit global sur toute prétention des économistes à avoir compétence pour aider les décideurs dans leurs choix. Elle a alors joué un rôle très négatif. Il y a en fait de nombreux cas dans lesquels les difficultés mises en avant n'interviennent pas, et donc dans lesquels l'application du critère de la valeur actualisée renseigne fort bien.

Ce qui importe toutefois, c'est d'élaborer de nouvelles règles tenant compte de toutes les complications repérées. Ceci est plus ou moins facile suivant les cas, mais une réflexion rigoureuse conduit toujours à une procédure applicable ou au moins à un message valable sur la démarche à suivre pour éclairer les décisions. Règles, procédure, message sont moins simples qu'on l'avait imaginé autrefois. Ils n'en sont pas moins fort utiles à connaître. Les négliger conduirait le plus souvent à des décisions prises à l'aveuglette en fonction de considérations encore bien moins pertinentes que celles qui auraient justifié la pure maximisation de la valeur actualisée.

2. Des insuffisances anciennes

Si la science économique provoque de l'insatisfaction c'est aussi dans certains cas parce qu'elle traite mal de certains problèmes particulièrement importants. Les deux cas les plus notables à cet égard semblent être les suivants.

D'une part, nous manquons d'une théorie du développement économique. Même pour les pays industriels d'aujourd'hui nous ne savons expliquer clairement ni les origines de leurs croissances respectives, ni les accélérations ou ralentissements de ces croissances. A fortiori quand il s'agit de pays en voie de développement, ayant leurs propres particularismes¹.

Aussi, est-ce un domaine dans lequel n'existent que des thèses frustes, parfois contradictoires et au total assez peu opérationnelles.

D'autre part, ni la théorie de l'accumulation du capital ni la théorie des jeux ne nous permettent actuellement une analyse efficace des relations traduisant un pouvoir économique d'une entité sur une autre ou d'un groupe sur un autre. La notion d'«exploitation» a certes sa place dans certains discours, mais non dans des modes de raisonnement opératoires et systématisés qui puissent servir à orienter scientifiquement une décision. De même, la compréhension des stratégies des grandes entreprises dans leur lutte pour la conquête des marchés est fort peu aidée par la théorie économique.

¹ Un tel jugement n'implique pas que la science économique actuelle soit inutile aux pays en voie de développement. Elle est évidemment adéquate pour traiter certains problèmes particuliers que rencontrent ces pays. J'y reviendrai plus loin. Mais elle ne leur donne pas un cadre d'analyse incontesté pour le choix de leurs stratégies de développement.

Il est remarquable que, dans un cas comme dans l'autre, il s'agit de questions pour lesquelles l'approche purement économique risque de se révéler toujours insuffisante. On sait bien, depuis très longtemps, que le développement économique n'est pas indépendant du développement social, ni le pouvoir économique indépendant du pouvoir politique. Les années récentes n'ont malheureusement connu aucun progrès notable vers une appréhension scientifique interdisciplinaire de ces questions.

Ceci ne veut pas dire que, dans ces deux cas et peut-être dans d'autres suscitant des insatisfactions analogues, la science économique soit inutile mais uniquement qu'elle doit se contenter de prétentions modestes.

Bien que nous ne disposions pas d'une théorie du développement, nous pouvons étudier avec soin l'histoire économique des pays du monde, ou même des régions à l'intérieur des grands pays. Nous pouvons nous interroger sur les corrélations entre la rapidité de leurs croissances respectives et certains facteurs naturels ou humains; nous pouvons étudier comment se classent les pays en fonction de leurs choix de politique économique, par exemple substitution de productions nationales aux importations plutôt que promotion des exportations; nous pouvons nous interroger sur la mesure dans laquelle la croissance économique a servi à atteindre certains objectifs de développement. Les résultats de tels travaux, menés par des chercheurs nombreux, ne constituent pas une théorie grandiose du développement, mais ils en fournissent néanmoins un substitut non totalement négligeable.

Nous ne sommes pas non plus dénués de moyens pour apporter une contribution utile à la planification de la croissance. L'expérience que nous avons acquise dans l'étude des facteurs démographiques, dans la mise au point des systèmes statistiques et des comptes nationaux, dans la construction des modèles, dans l'étude des projets s'avère utile dans des contextes très variés.

Des observations de même nature peuvent être faites sur l'étude des stratégies des entreprises, étude qui progresse par la mise en œuvre d'approches multiples, tantôt historiques, tantôt économétriques, tantôt plus théoriques, touchant alors tel ou tel aspect de l'organisation des entreprises.

M'interrogeant sur l'état de la science économique et sur son aptitude à tenir son rôle dans le monde contemporain, j'ai été obligé à en considérer en peu de temps et trop brièvement de multiples aspects. Mon but était de décrire la forêt plutôt que de considérer telle ou telle essence d'arbres.

J'espère avoir communiqué ma conviction que, si la science économique bute sur certains obstacles, elle apparaît aussi, quand on la considère avec un peu de recul, comme faisant preuve d'un grand dynamisme. Nous, économistes, œuvrons dans une discipline vivante et dotée encore aujourd'hui d'une indéniable pertinence, quelle que soit l'acuité des difficultés économiques de notre temps.